

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR
MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE****Boîtes en carton****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

IVOMEC Pour-On, 5 mg/ml solution pour pour-on
Ivermectinum

2. LISTE DU (DES) PRINCIPE(S) ACTIF(S) ET D'AUTRES SUBSTANCES

Ivermectinum 5 mg/ml

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution pour Pour-On

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

250 ml, 1 l

5. ESPÈCES CIBLES

Bovins

6. INDICATION(S)

Lire la notice avant utilisation.

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Uniquement pour usage externe.

8. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente : Viande et abats : 15 jours. Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine. Ne pas utiliser chez les vaches laitières en période de tarissement, y compris les génisses laitières gestantes, dans les 60 jours précédant le vêlage.

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {mois/année}

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver en dessous de 25°C. Protéger de la lumière. Fermer le flacon lorsqu'il n'est pas utilisé. Les flacons doivent être conservés en position verticale. Le médicament vétérinaire peut devenir trouble lorsqu'il

est conservé à des températures inférieures à 0°C. Permettre au médicament vétérinaire de se réchauffer à température ambiante lui rendra une apparence normale sans affecter son efficacité.
Inflammable. Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources de combustion.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Elimination des médicaments vétérinaires: selon la réglementation locale. Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, le cas échéant

A usage vétérinaire. Sur prescription vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS»

Tenir ce produit hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA,
Avenue Arnaud Fraiteur 15-23,
1050 Bruxelles

16. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE : BE-V148522

LU : V 344/95/07/0215

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot:

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR
MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE****Etiket****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

IVOMEC Pour-On, 5 mg/ml solution pour pour-on
Ivermectinum

2. LISTE DU (DES) PRINCIPE(S) ACTIF(S) ET D'AUTRES SUBSTANCES

Ivermectinum 5 mg/ml

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution pour Pour-On

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

250 ml, 1 l

5. ESPÈCES CIBLES

Bovins

6. INDICATION(S)

Lire la notice avant utilisation.

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Uniquement pour usage externe.

8. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente : Viande et abats : 15 jours. Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine. Ne pas utiliser chez les vaches laitières en période de tarissement, y compris les génisses laitières gestantes, dans les 60 jours précédent le vêlage.

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {mois/année}

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver en dessous de 25°C. Protéger de la lumière. Fermer le flacon lorsqu'il n'est pas utilisé. Les flacons doivent être conservés en position verticale. Le médicament vétérinaire peut devenir trouble lorsqu'il est conservé à des températures inférieures à 0°C. Permettre au médicament vétérinaire de se réchauffer à température ambiante lui rendra une apparence normale sans affecter son efficacité.

Inflammable. Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources de combustion.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, le cas échéant

A usage vétérinaire. Sur prescription vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS»

Tenir ce produit hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA,
Avenue Arnaud Fraiteur 15-23,
1050 Bruxelles

16. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE : BE-V148522

LU : V 344/95/07/0215

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot: